

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
ÉCOLE INSTITUTIONNELLE CHRIST-ROI/
YOUVILLE**

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU
Lundi 26 SEPTEMBRE 2011**

Assemblée générale des parents de l'école Christ-Roi/Youville tenue à l'école Christ-Roi le vingt-six septembre de l'an deux mille onze à dix-neuf heures.

PRÉSENCES

PARENTS :

Dix parents sont présents à l'assemblée générale.

**OUVERTURE DE
L'ASSEMBLÉE;**

M. Noël souhaite la bienvenue aux parents et se présente.

**NOMINATION
D'UNE OU D'UN
SECRÉTAIRE;**

AG-43-11 **IL EST RÉSOLU** sur proposition de
Mme Nathalie Verville,

QUE Mme Julie Allard,
soit nommée secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉE.

**LECTURE ET
ADOPTION DE
L'ORDRE DU JOUR;**

AG-44-11 **IL EST RÉSOLU** sur proposition de
Mme Julie Allard,

QUE l'ordre de jour du 26
septembre 2011 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.

**LECTURE ET
ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE DU 21
SEPTEMBRE 2010;**

AG-45-11 **IL EST RÉSOLU** sur proposition de
Mme Véronique Turgeon,

QUE le procès-verbal de l'assemblée
générale du 21 septembre 2010 soit adopté tel que
rédigé.

ADOPTÉE

**PRÉSENTATION
DU PERSONNEL ET
DE
L'ORGANISATION
SCOLAIRE 2011-
2012;**

M. André Noël, directeur des écoles Christ-Roi et
Youville, fait la présentation du personnel de l'école et
de l'organisation scolaire.
En mentionnant certains ajouts et des particularités
pour chaque niveau. Par exemple, initiation de
l'anglais à la maternelle et ajout d'un tableau interactif.

**RAPPORT ANNUEL
2010-2011;**

Présentation du rapport annuel 2010-2011

M. Noël invite les parents à le consulter. Il explique sa
composition et divers projets qui ont eu lieu. M. Noël
explique brièvement le fonctionnement du plan de
réussite.

**LE THÈME
ANNUEL; «Fais
émerger ton esprit
de collaboration»**

M. Noël dit que le thème annuel sur la collaboration
sera souvent mis « en avant et en action » car il va
dans la mise du respect que l'école fait valoir depuis
quelques années.

**CONVENTION DE
PARTENARIAT
AVEC LA
MINISTRE DE
L'ÉDUCATION;**

M. Noël explique que la commission scolaire Harricana doit se plier à certaines exigences du Ministère de l'Éducation, dont la convention de partenariat. La commission scolaire est liée par un contrat de réussite. Les écoles ont les mêmes buts, mais avec des moyens différents.

AUTRES SUJETS;

Trois projets sont choisis par l'équipe-école;

1. Education physique et éducation-sciences;
2. Mathématiques : Math-Alpha avec supervision d'un professeur de l'Université. Ce projet pilote est pour 6 ans de la 1^{re} à 6^e années;
3. Français : méthode de Mme Côté, soit par des règles orthographiques.

M. Noël répond aux questions des parents concernant les travaux sur le bâtiment de l'école, la cour et le budget.

Il informe également les parents de la précieuse collaboration des policiers dans diverses situations vécues par l'école.

**CLÔTURE DE
L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE;**

AG-48-11 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Julie Allard

QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE.

IL EST 21 h 10.

Président d'assemblée

Secrétaire d'assemblée